

Le gravier de Terre-Neuve

L'océan qui nourrit

Saint Pierre, le 20 juillet de l'An 1912

Rapport du Dr Louis T., médecin-major au Service de Santé des îles, concernant l'état du jeune Léon J. soigné ce jour :

Le sujet, gravier sur l'Île aux Chiens¹, est âgé de douze ans, étant né avec ce siècle. Il est traité suite aux coups reçus de la main de son maître de grave², une brute alcoolique qui abuse de son pouvoir sur les plus jeunes, en l'absence d'autorité supérieure censée les protéger : le capitaine, qui a seul pouvoir sur son équipage, est en mer.

Léon J. semble être le souffre-douleur de cet homme cruel depuis qu'il a mis le pied sur Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est sa première campagne de pêche et son innocence en fait une proie facile. De plus, il ne parle que le breton et ne comprend pas toujours les ordres qu'on lui donne.

1 Située à l'est de l'Île Saint-Pierre-et-Miquelon, elle a été rebaptisée ensuite Ile aux Marins.

2 Superviseur des graviers.

Quasi illettré, il s'exprime assez bien oralement ; après avoir soigné ses plaies et gagné sa confiance, je l'ai encouragé à me conter son histoire dans sa langue, que je parle.



Tout a été si vite. Quelques jours auparavant, une dame était venue expliquer à maman tous les avantages qu'il y avait à s'enrôler dans la Marine. Je verrais le monde, je vivrais les aventures dont rêvent tous les garçons de mon âge, j'apprendrais le français... Surtout, je toucherais une belle somme dont une partie en avance, et je serais logé et nourri. Une bouche à nourrir de moins qui rapporterait de l'argent à la maison.

Maman a commencé à s'indigner : douze ans, en mer, il ne fallait pas y penser ! La dame a répondu que je ne serais en mer que le temps du voyage. Le sort qui m'attendait n'était pas celui de mousse mais de « gravier » : je resterais sur l'île, à faire sécher sur la grave³ la morue débarquée à terre à chaque retour de pêche. Six mois, et je serais de retour.

³ Aujourd'hui, on dirait la « grève » : étendue plate de sable ou de gravier en bordure de mer.

Maman a fini par céder devant tous ces arguments. Quelques jours plus tard, elle m'a mené à Saint-Malo pour signer mon engagement au comptoir de la « Morue Française »⁴ installé sur le port. Il était temps car la goélette où je devais embarquer allait prendre la mer. Pour rentabiliser la période de pêche, il fallait partir aussi tôt que l'état de la mer le permettait, c'est-à-dire dès que les glaces auraient assez fondu pour permettre le passage vers Terre-Neuve.

Et me voilà, couché sur ma bannette⁵ dans le poste d'équipage, en proie au mal de mer... et déjà au mal du pays. Quand j'ai vu le quai s'éloigner, que j'ai réalisé enfin ce qui m'arrivait, j'aurais voulu sauter à l'eau pour rejoindre la rive, ma pauvre mère et cette chère lande bretonne.

Comme je regrettais mon sort ! Et comme je redoutais l'inconnu qui m'attendait dans cette île si lointaine et si hostile attirant les pêcheurs depuis des générations.

Je songeais à maman : elle aussi avait de bonnes raisons de regretter mon départ. La dame qui l'avait convaincue de me laisser partir en mer, avec ses promesses d'argent sonnante et trébuchante, avait oublié de dire que le prix du voyage aller-et-retour était à

⁴ Armateur (personne qui exploite un navire de commerce ou de pêche) principal de Saint-Pierre-et-Miquelon.

⁵ Couchette à bord d'un bateau.

notre charge, payable d'avance. De même que mes frais de vêtements. J'ai eu beau insister que ma tenue était bien suffisante (tout ce que je possédais tenait dans un maigre sac de marin), maman avait tenu à m'acheter une vareuse⁶ de grosse toile pour me tenir chaud dans ce pays où, disait-on, l'hiver ne finissait jamais. C'est ainsi que la fameuse avance qui devait consoler ma mère de mon départ fondit comme neige au soleil.



Le voyage devait durer un mois et demi. Jamais je n'avais eu si froid que dans la cale humide de ce bateau, alors que nous faisons route toujours plus à l'ouest.

Il n'y avait pas que le froid d'insupportable : l'odeur était immonde. La cale était un trou sombre aux parois suintantes et au plancher boueux. Nous étions treize jeunes graviers embarqués pour cette nouvelle saison de pêche... avec un seul seau d'eau salée par jour pour nous laver tous. Évidemment, c'était le plus jeune qu'on faisait passer en dernier à la toilette : moi !

Au bout de quelques jours, il se dégageait de la cale une puanteur de charogne. À l'odeur de nos corps mal lavés s'ajoutait une autre infection : celle de la viande de cheval avariée, embarquée à bord dans des

⁶ Blouse en grosse toile portée par les marins.

tonneaux. Cette viande pourrie nourrissait des bulots⁷, ces mollusques servant d'appâts pour la pêche.

La situation était déjà inconfortable mais elle allait bientôt empirer...

Trois jours après le début du voyage, quatre jeunes passagers clandestins étaient sortis de leur cachette, portant notre nombre à dix-sept ! Apparemment, c'était fréquent : il s'agissait de garçons un peu plus âgés que moi, qui avaient déjà participé à la « Grande Pêche » mais n'avaient pas eu la chance d'être recrutés cette fois-ci. Comme on ne pouvait tout de même pas les jeter par-dessus bord, ils feraient le reste du voyage avec nous. Et aussi la campagne morutière, puisque le voyage de retour n'était pas prévu avant le mois d'octobre.

J'ai dû partager ma bannette avec un certain Matthieu. Âgé de quinze ans, c'était un gravier déjà expérimenté, avec deux campagnes à son actif. Il m'a pris sous son aile : il m'expliquait ce qui m'attendait là-bas, sur l'île ; il me donnait des conseils pour rester hors de portée de bottes des matelots, facilement irritables et portés à tanner les fesses des mousses.

7 Espèce marine appartenant, comme l'escargot auquel il ressemble, à la famille des gastéropodes. Appelé aussi « escargot de mer », on le pêche en casier, près des côtes bretonnes et normandes. Le bulot est nécrophage, c'est à dire qu'il se nourrit de la chair de poissons ou de crabes morts.

En échange, je lui cédaï ma ration quotidienne de vin et mon boujaron⁸ qu'on distribuait d'office à tout l'équipage. C'était bien volontiers : la première fois que j'ai goûté le vin, je l'ai aussitôt recraché, déclenchant les moqueries des autres graviers. Quant à l'eau de vie, c'était pire encore : ça vous brûlait tout l'intérieur et vous rendait malade, pire que le mal de mer...

Au début du voyage, la nourriture était convenable ; avec quatre bouches supplémentaires à nourrir, elle finit par manquer. Les deux dernières semaines, on ne recevait plus qu'une maigre soupe où avait bouilli un peu de « faux-poisson »⁹, et des biscuits de mer rances ou minés par la vermine.

Et voilà qu'une semaine avant notre arrivée, on tombe sur notre premier banc de morues. L'aventure commençait !

Les doris¹⁰ furent mis à l'eau. Dans chacun, deux hommes prirent place, se lançant à vigoureux coups de rame dans l'immensité sombre et brumeuse de l'océan.

Matthieu m'apprit qu'ils pouvaient rester deux jours en pleine mer : pas question pour eux de rentrer

⁸ Petite timbale en fer-blanc servant de mesure à une ration d'eau de vie.

⁹ Petits poissons issus d'espèces non nobles, pris dans les lignes destinées à la morue.

¹⁰ Embarcation en bois légère, à fond plat, utilisée dans la région de Terre-Neuve pour pêcher la morue.

bredouilles. Parfois, ils s'enfonçaient si loin dans la brume qu'ils ne trouvaient plus le chemin de retour et finissaient par s'échouer ou se noyer !

En guise d'aventure, après avoir assisté au départ héroïque des doris, je ne quittais plus le fond de cale au cours des trois jours que la goélette passa sur les Grands Bancs (un endroit où le fond de l'océan s'élève, et le signe qu'on approche de Terre-Neuve, m'a expliqué Matthieu). Ces trois jours, je les passais, comme tous les graviers, à « habiller » les morues, c'est à dire à les préparer avant de les confier au saleur. À l'aide d'un trancheur, il fallait couper les têtes des morues, puis les ouvrir en deux et retirer l'arête centrale, ainsi que les foies dont on faisait l'huile. Le saleur disposait ensuite les poissons à plat dans la saumure, avec soin.

L'odeur était horrible, le rythme infernal, et les mains s'écorchaient sur les écailles, sans parler des risques de blessures avec le trancheur.

Après trois jours dans la puanteur de la soute, nous avons reçu l'autorisation de monter prendre l'air sur le pont. On allait reprendre notre route. Bientôt, on débarquerait à Saint Pierre.

Un drame se déroulait sur le pont. Le dernier des doris était hissé à bord mais les matelots refusaient de procéder aux manœuvres pour appareiller.

Sur le gaillard d'avant, deux hommes se disputaient : l'armateur, qui faisait partie de l'expédition, et le capitaine du navire. Ça criait fort. Matthieu comprenait le français et me traduisit leurs propos en breton. Un doris n'avait pas regagné le bord : les matelots attendaient donc le retour de deux des leurs. On avait sonné la corne de brume à plusieurs reprises, mais toujours aucun signe des marins disparus.

L'armateur était d'avis de lever l'ancre. Perdre une seule journée, c'était réduire les perspectives d'une pêche rentable. On ne pouvait se permettre d'attendre que ces deux marins retrouvent le navire. Le capitaine, lui, refusait d'abandonner ses hommes. D'où la dispute.

Le capitaine avait beau être le seul maître à bord, c'est l'armateur qui eut gain de cause.

Je frémis en pensant au sort horrible qui attendait les deux pêcheurs en perdition. Matthieu, lui se contenta de hausser les épaules : il était habitué à ce genre de drame. Pêcher était un métier dur et dangereux, c'était ainsi.

Ce malheur fut bientôt éclipsé par une tragédie sans commune mesure. La nouvelle ne nous parvint qu'à notre arrivée à Saint Pierre : au début du mois, un paquebot qui, pour la première fois, prenait la mer pour rallier New-York, et qui nous devançait, avait croisé la route d'un iceberg. Il l'avait violemment percuté et la

coque avait subi des dommages irréparables. Le *Titanic* – c'était le nom du navire – avait coulé en quelques heures, entraînant ses passagers vers le fond. On ignorait combien exactement avaient eu la chance de survivre à ces eaux glacées.

Nous venions de toucher terre, après avoir contourné la pointe sud-est de l'île de Terre-Neuve, lorsque nous avons appris la nouvelle. J'ai remercié Dieu de n'avoir pas permis que la goélette qui me transportait ne connaisse la même fin tragique. Je n'aurais pas résisté longtemps aux flots glacés : je ne savais même pas nager...



Nous avons été débarqués à l'île aux Chiens, une sorte d'avant-poste à quelques encablures de l'île Saint-Pierre. La « Morue Française » y avait installé une « habitation », et c'est là que j'allais passer les prochains mois avec mes camarades grapiers.

J'étais soulagé de quitter le bord et la puanteur de la cale, certain de trouver sur l'île un logis plus confortable et une nourriture plus abondante.

Mais avant de gagner nos futurs quartiers, il nous fallait remplir une formalité. Un marin s'est présenté devant nous, une feuille de papier à la main.

J'avais déjà vu cet homme sur le pont du bateau. Il avait l'air d'une brute épaisse : la mine renfrognée, colérique, violent avec les mousses dès qu'il avait bu un coup de trop, ce qui était fréquent car il était presque toujours saoul. Matthieu, qui le connaissait, m'avait mis en garde contre lui, me conseillant de ne pas trainer dans ses pieds.

Cet homme s'appelait Le Guennec. Ce n'était pas juste un marin du bord : il allait être notre maître de grave¹¹. Il représenterait le capitaine sur terre, quand ce dernier serait en mer. L'idée qu'un homme aussi brutal ait toute autorité sur nous n'était pas réjouissante.

Pour l'heure, Le Guennec faisait l'appel, cochant les noms sur sa feuille au fur et à mesure. Il tenait sûrement à s'assurer qu'aucun de nous n'était mort à bord, de maladie ou d'un « accident de voyage », comme passer par-dessus bord. Selon Matthieu, c'était déjà arrivé.

Le Guennec commença par la liste des enrôlés, puis enchaîna avec les « trouvés », comme on désignait les clandestins. Aucune perte à déplorer, heureusement.

Ensuite nous avons gagné l'habitation, un dortoir qui avait l'avantage de ne pas dégager la puanteur de notre fond de cale. Pour le moment... Quelques jours plus tard, le dortoir sentait pire qu'un chenil. J'ai

¹¹ Notre superviseur.

connu des porcheries mieux tenues. Il faut dire que l'on dormait tout habillé, qu'on ne se lavait guère plus qu'à bord, et que la lessive de nos habits – pour ceux qui en prenaient la peine – devait attendre le dimanche, notre seul jour de congé.

Quant aux repas, notre première pitance à terre est devenu notre régime habituel : une soupe où baignaient des têtes de poissons, celles qu'on ôtait aux morues après chaque pêche en mer.

Décidément, en guise de logis et de nourriture, quelle déception !

Il y avait autre chose qui ne changeait pas beaucoup de la vie à bord de la goélette : le froid. On avait beau être fin avril, il faisait froid comme en plein hiver. Des poches de neige s'accrochaient encore au sol un peu partout sur l'île. Je pensais avec nostalgie qu'à la maison, c'était le début du printemps.

Pour lutter contre le froid, il y avait l'alcool, les quatre quarts de vin répartis sur la journée que je refourguais à Matthieu en échange de son aide pour m'aider à surmonter ces premiers jours, et occasionnellement voler à mon secours si un garçon plus âgé s'en prenait à moi.

Je remarquais que les jours étaient plus longs que chez nous. Il paraît que c'est normal sous ces latitudes, mais Matthieu m'a prévenu : l'été serait court, frais et

venteux. Et les journées de travail aussi longues que pénibles.



Dès le lendemain de notre arrivée, j'ai eu un avant-gout de ce qui allait devenir mon quotidien au cours des cinq mois à venir...

Il a d'abord fallu débarquer la morue prise en mer, la « morue verte » comme l'appelait Matthieu, c'est à dire salée à bord, pour ensuite la transporter par charrettes jusqu'à la grave, le lieu de séchage où elle serait transformée par nos soins en « morue sèche ».

On rangeait les morues « habillées », ouvertes à plat et chair vers le haut, sur les pierres plates qui s'étiraient tout le long du rivage, pour les faire sécher au soleil le plus possible afin d'éviter qu'elles ne pourrissent. Tous les soirs, il fallait les ramasser et les entasser, puis bâcher les empilements de morues pour les protéger de l'humidité de la nuit ; et chaque matin, de nouveau les étendre avec soin, serrées comme des ardoises sur un toit.

Il fallait jusqu'à cinq jours de soleil pour sécher parfaitement les morues. Après un dernier « soleil », les graviers emballaient les poissons dans des « boucauts », des tonneaux qui étaient alors expédiés vers l'Europe ou l'Amérique.

Et chaque jour, courbés en deux, dans le vent, dans le froid, les doigts gelés, couperosés¹² et gercés par le sel, les petits graviers déchargeaient, « habillaient », étendaient, récoltaient, ré-étendaient, et emballaient. Parfois, les coupures et les engelures s'infectaient.

Mais pire que le froid, pire que le vent, pire que les engelures, il y avait le maitre de grave.

Le Guennec m'avait pris en grippe. J'étais le plus jeune, le plus faible, et il se faisait un malin plaisir à me hurler en français des ordres que je ne comprenais pas, et à m'humilier si j'en jugeais par les ricanements des autres graviers, qui eux le comprenaient.

Matthieu faisait ce qu'il pouvait pour prendre ma défense. Il avait appris le français au « Foyer des marins », un lieu ouvert le dimanche où l'on pouvait écrire des lettres à sa famille et lire des livres, pour ceux qui savaient, ou bien dicter son courrier, pour ceux qui ne savaient pas.

– Tu dois apprendre le français, me conseilla-t-il.

J'ai donc commencé à étudier la langue de mon maitre de grave, espérant que mes efforts pour mieux le comprendre finissent par l'amadouer. Mais c'était peine perdue...

¹² conséquence d'une maladie de la peau qui la rend rouge et gonflée.

Matthieu m'avait expliqué que si les maitres de grave pouvaient maltraiter les graviers de la sorte, c'était à cause du système en place, qui imposait un roulement annuel dans le recrutement. À supposer qu'un gravier veuille rempiler pour la campagne de pêche suivante, il ne le pouvait pas (voilà pourquoi Matthieu avait embarqué dans la clandestinité). L'armateur s'assurait ainsi que la main d'œuvre restât jeune et docile.

De violence verbale, Le Guennec était passé à la violence physique. Il ne perdait pas une occasion de me bousculer, de me tirer par le bras ou l'oreille, voire de me donner des coups. Je ne comptais plus le nombre de fois où il avait essuyé le dessous de ses bottes sur le fond de ma culotte.

Jusqu'à ce dernier jour où une gifle m'a fait tournoyer sur moi-même et m'écrouler sur la grave. Ma tête a heurté un gros galet et j'ai dû perdre connaissance car je ne me souviens plus de rien après cela.

Je me suis réveillé en compagnie du docteur. Il a soigné mes plaies et voulu savoir comment j'avais reçu toutes ces marques de coups, insistant pour que je lui raconte toute mon histoire. Ce que j'ai fait.

Il m'a expliqué que des gens comme lui, des médecins, des aumôniers, des fonctionnaires qui connaissaient bien notre situation, à nous autres

petits graviers, s'occupaient depuis quelque temps à améliorer nos conditions de vie et de travail.

J'espère qu'il a raison. Même si, pour moi, ce sera peut-être trop tard.

Demain, je retourne à la grave. Le Guennec va de nouveau pouvoir s'en prendre à moi. Et j'ai peur que cette fois-ci, ou un jour prochain, il finisse par aller un peu trop loin.



Saint Pierre, le 23 juillet de l'An 1912

Journal du Dr Louis T., médecin-major au Service de Santé :

Mon petit patient, Léon J., est retourné à terre. J'espère qu'il verra son sort s'améliorer. Quoi qu'il en soit, j'ai rédigé un rapport sévère sur les agissements, contraires au droit maritime, du Sieur Le Guennec. Ma lettre servira-t-elle à quelque chose ? N'est-il pas déjà trop tard pour le jeune Léon ? Je ne peux qu'espérer, à défaut, changer les choses pour ceux qui suivront.

Les véritables héros

Les personnes ou les faits réels qui ont inspiré ce récit

Au 19^e siècle, et jusqu'au début du 20^e, l'activité de pêche à la morue se développe au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon : on l'appelle la « Grande Pêche ». Les armateurs, c'est-à-dire les propriétaires de navires de pêche, sont établis au Pays Basque, en Normandie et en Bretagne. Cette pêche au gros se déroule durant six mois, du 15 avril au 15 octobre (voyage compris de trois mois aller et retour !), en haute mer (par opposition à la « petite pêche » côtière où le bateau ne part que quelques heures).

La pêche a lieu depuis des chalutiers à voile – puis à vapeur à partir du 20^e siècle – avec à leur bord des équipages de plusieurs dizaines de marins-pêcheurs. C'est un métier difficile avec de nombreux accidents qui provoquent des pertes humaines. Cette pêche a besoin de main-d'œuvre bon marché pour préparer les poissons avant leur expédition. Pour cela sont recrutés des enfants de onze à dix-sept ans, appelés « graviers » car ils travaillent à terre, sur les « graves », plages de galets bordant le littoral.

Ces enfants sont mal payés, mal nourris et maltraités : ce sont des esclaves des temps modernes. Mais les familles n'ont pas le choix, surtout en Bretagne, après les crises agricoles



comme celle de la pomme de terre au milieu du 19^e siècle : des enfants qui travaillent sont des bouches de moins à nourrir.

Au début du 20^e siècle, on se penche sur le quotidien de ces enfants-esclaves. Le personnage du médecin qui recueille le récit de Léon, est inspiré par un médecin militaire ayant réellement existé, et qui se préoccupait du sort des petits graviers, le docteur Louis Thomas, à qui l'on doit beaucoup de photos de cette époque. Après la Première Guerre mondiale, la Grande Pêche s'effectue depuis des navires-usines équipés de chambres froides. Le poisson est conditionné à bord, ce qui entraîne la disparition de la pêche traditionnelle... et des graviers.

